

Le tourisme à Djerba, répercussions sociales

Wolfgang Slim Freund

Freund Wolfgang Slim, . Le tourisme à Djerba, répercussions sociales. In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°8, 1970. unica. pp. 263-272.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

LE TOURISME A DJERBA

RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Depuis que j'avais décidé de participer à notre congrès par le sujet du tourisme à Djerba, un fort sentiment de malaise ne me quittait plus. Je l'éprouvais d'autant plus que ce texte ne présente qu'un fragment minime d'un travail beaucoup plus vaste : il s'agit en effet d'une étude sur les djerbiens en Tunisie que je publierai au début de l'année prochaine en langue allemande : « *Die Djerbi in Tunesien* », *soziologische Analyse einer nordafrikanischen Minderheit*.

Comme vous le savez très certainement, les djerbiens jouaient en Tunisie, et cela jusqu'à une date très récente, un rôle bien particulier dans l'économie du pays. S'ils avaient partagé leurs élans commerciaux dans le domaine du commerce extérieur, du marché de gros, et de la vie bancaire avec les français-colonisateurs et la minorité israélite, un secteur leur était réservé exclusivement : le commerce de détail dans l'épicerie et, dans une moindre mesure, la bonneterie. Ici, le djerbien était roi, à un tel point que jusqu'à présent les tunisiens ne vont pas « chez l'épicier », mais « chez le djerbien du coin ». « Djerbien » est devenu un synonyme de « commerçant-épicié ».

Depuis une année maintenant tout a changé. Le djerbien n'est plus « djerbien » étant donné que le gouvernement tunisien a su imposer une nouvelle structure du commerce, allant des affaires de gros jusqu'à la vente d'une boîte de sardines dans une oasis du Sud. Je ne peux absolument pas insister sur la dimension tellement vaste de ces changements de structures; seulement, que deux remarques sommaires me soient permises :

1) Le regroupement des détaillants djerbiens en « Unités Commerciales » et en « Coopératives » porte sans aucun doute des traits discriminatoires à l'égard d'anciens propriétaires djerbiens, parce que trop souvent les nouveaux coopérateurs ne sont plus identiques avec les anciens propriétaires d'épiceries, ces derniers étant souvent contraints — après une période transitoire durant laquelle ils sont

tolérés pour remettre sur pied l'Unité Commerciale ou la Coopérative en question — d'abandonner le commerce de détail au profit de nouveaux cadres venant de la hiérarchie gouvernementale ou destourienne.

2) Un autre indice semble confirmer ce point de vue: Les épiciers ont été entièrement recyclés tandis que les bouchers, les boulangers et les vendeurs de fruits et de légumes, parmi lesquels on ne trouverait pas un seul djerbien, n'ont pas été touchés par la réforme. C'est un fait étrange; mais il trouve son explication éventuelle, si on introduit un élément politique dans ces considérations. Depuis l'indépendance de la Tunisie (1956), deux éléments hostiles s'opposent, dans le temps farouchement, aujourd'hui en sourdine, dans ce pays: d'un côté les dirigeants tunisois, disons bourguibistes, et d'un autre côté les grands commerçants du Sud, voire les djerbiens. Je n'ai qu'à vous rappeler la fâcheuse histoire de Salah Ben Youssef. Lors de mes recherches j'avais contacté le président de la police à Francfort, sollicitant libre accès aux dossiers de l'assassinat de Salah Ben Youssef. Je vous rappelle que Ben Youssef fut assassiné en 1961 par quelques coups de revolver dans un hôtel francfortois. Epargnez-moi les détails concernant ce crime-mystère.

Eh bien, en ce qui concerne ma demande, j'ai obtenu un refus très significatif de la part des autorités allemandes, vu le caractère ultrasecret de l'affaire étant susceptible de compromettre les bonnes relations entre la République Fédérale et la Tunisie.

Salah Ben Youssef était un djerbien. Ses bailleurs de fonds étaient des djerbiens. Et depuis sa mise à mort, les djerbiens manifestent une hostilité sous-jacente mais fervente à l'égard du pouvoir actuel en Tunisie. Ne serait-il pas logique de penser que les mesures nouvellement prises contre l'élément djerbien en Tunisie ne soient — entre autre — un acte de vengeance, exercée contre une clique représentant d'ailleurs une couche de la population tunisienne, connue depuis des siècles pour son esprit révolutionnaire et son besoin de liberté individuelle ?

Je dois laisser cette question ouverte dans le cadre de cette modeste communication; je voudrais simplement avoir tracé un peu le contexte sociopolitique dans lequel se situent les choses que je vais vous exposer ensuite.

Le présent texte essaie d'examiner le bien-fondé d'une hypothèse: Après la restructuration du commerce en Tunisie la reconversion des commerçants et de leurs capitaux s'impose. Par la création des

« Unités Commerciales » et de « Coopératives » beaucoup de « djerbiens » se voyaient du jour au lendemain dans la rue et sans travail.

Les planificateurs tunisiens comptent résoudre ce problème sur l'île de Djerba même, voire de renvoyer les djerbiens chez eux, eux qui ont émigré vers le nord de la Tunisie depuis des générations parfois. Les dirigeants tunisiens partent du principe qu'il soit chose tout à fait normale d'imposer la vie aux djerbiens là d'où ils sont originaires.

D'autre part depuis quelques années un véritable tourisme de masses déferle sur Djerba. Et la question essentielle se pose alors : les djerbiens, rentrés sous la pression du gouvernement tunisien, trouvent-ils des débouchés dans la nouvelle industrie touristique locale ?

Nous avons grandement ouvert les yeux. Nul chômeur apparent à voir ! Mais par contre bon nombre d'individus misérables qui sont affectés aux travaux des Ponts et Chaussées ou bien employés sur des chantiers quelconques. Ce furent des amis djerbiens qui nous avaient expliqué ce mystère : chaque djerbien, rentré « d'office », se voit soumis à une enquête scrupuleuse de la part des autorités locales ayant pour but de vérifier s'il est en mesure de suivre un train de vie décent pourvu qu'il ne réapparaisse plus comme pauvre type ! C'est une condition formelle pour la vie sociale à Djerba : la misère n'y est point tolérée. Nulle part en Tunisie on ne trouve sur quelques kilomètres carrés autant de touristes qu'à Djerba. Si maintenant un tel djerbien de retour ne dispose ni de ressources personnelles suffisantes, ni d'une maisonnette individuelle, ni d'une petite agriculture, ni de parents habitant l'île et prêts à l'encadrer dans l'économie d'une famille étendue — dans ce cas-là il ira — bon gré mal gré — sur un chantier public pour y travailler à 250 Millimes (2,50 FF) la journée. C'est une situation désespérée, et même le fonctionnaire tunisien le plus euphémistique le sait très bien.

Un projet gigantesque devait corriger cette mauvaise fortune ! Lors d'un colloque qui s'est déroulé le 3 mai 1967 à Zarzis sur l'initiative de « l'Institut Ali Bach Hamba »¹, les représentants du Secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances ont fait savoir qu'on équiperait la zone touristique « Djerba-Zarzis » de 30 000 lits² afin que le Sud

1. Tunis, 2, rue de Champagne.

2. *Institut Ali Bach Hamba*, Colloque sur le développement du sud tunisien du 2 au 4 mai 1967 à Zarzis, rapport de synthèse, St. 67-130-1, p. 8.

tunisien, y compris l'île de Djerba, reçoive le Boom touristique dont il soit digne. L'idée que la Tunisie ait une vocation touristique appartient au programme de base du développement tunisien; d'ailleurs cela se reflète déjà clairement dans « Perspectives Décennales » :

« L'activité touristique qui s'est développée en Tunisie depuis l'Indépendance peut être appelée dans l'avenir à une expansion rapide. En effet la beauté naturelle des sites, le riche passé du pays, l'hospitalité et la courtoisie du peuple tunisien, sont autant d'atouts pour conférer à cette activité une essor particulier.

« Cependant, ces possibilités ne sont pas suffisamment exploitées actuellement et l'infrastructure nécessaire à l'expansion du tourisme est encore déficiente tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

« C'est ainsi que le nombre d'hôtels en Tunisie ne s'élève qu'à 93 unités totalisant 2 627 chambres; c'est là un équipement nettement insuffisant et un obstacle au développement du tourisme »³.

Ces — chiffre rond ! — 2 500 chambres d'hôtel en 1961 correspondaient à environ 4 500 lits, les « Perspectives Décennales » prévoyant à peu près 9 500 lits pour l'année 1971. Mais déjà le « Plan Quadriennal 1965-1968 » avait dû corriger ces chiffres, allant vers une augmentation considérable⁴. Mais tout a été bouleversé par le fait que la Tunisie, et en premier lieu l'île de Djerba, sont devenus but préféré du tourisme de masses moderne. On se priverait de toute sympathie auprès des autorités tunisiennes compétentes si on mettait en doute ce que le langage du parti néo-destourien appelle « l'option pour le tourisme ».

La Tunisie est en effet un pays touristique par excellence : riche en bois comme la Forêt-Noire dans son extrême nord, de larges plages interminables sur toute la côte, un désert romantique, et l'île de Djerba, qui est une attraction touristique tout à fait particulière. Toutes les prévisions quant aux lits à construire tombaient à l'eau, les experts-planificateurs ayant sous-estimé les dimensions du tourisme qui naîtrait en Tunisie. Par conséquent, ce colloque de Zarzis, que nous venons de mentionner, avait pris en charge la SO.N.MI.VA.S.⁵, société italo-tunisienne, afin qu'elle dresse un plan de développement

3. *République Tunisienne*, Perspectives Décennales de développement 1962-1971, p. 243.

4. *République Tunisienne*, Plan Quadriennal 1965-1968, p. 335.

5. Société Nationale de Mise en Valeur du Sud, siège social à Sfax, Tunisie.

général pour tout le Sud tunisien, dans lequel le tourisme devrait figurer comme élément-moteur à l'égard du démarrage économique du pays entier. Les détails de ce travail furent confiés à un bureau d'architectes-urbanistes italiens, ce dernier ayant établi son « quartier général » à Houmt-Souk, chef-lieu de Djerba.

Il s'agit du « Bureau Calpini », dont le directeur, M. Gustavo Calpini, avait fait des expériences importantes et semblables dans le midi italien, étant ainsi en mesure d'appliquer ses connaissances à une situation nouvelle qui se rapproche d'ailleurs beaucoup — toutes proportions gardées — de la problématique du mezzogiorno en Italie. Nous avons discuté longtemps avec Signor Calpini, et il nous faisait comprendre que la conception tunisienne prétendant un regroupement fertile des djerbiens quittant le commerce dans les nouvelles activités touristiques à Djerba, soit un vœu purement théorique sans rapport concret avec les données réelles du problème. Pour rendre cette vision des choses intelligibles, nous devrions nous perdre un peu dans les différents obstacles qu'affronte ce plan général concernant le développement touristique du Sud tunisien.

On définit grosso modo trois zones touristiques dans le Sud tunisien :

1^{re} zone : La ligne Gabès - Djerba - Ben Gardane.

Ici, les attraits touristiques impressionnent même un observateur superficiel : la mer et les grandes plages ! Il y a des moments où les atterrissages des vols-cherter sur le petit aéroport de Djerba prennent une allure rappelant les fréquences d'un aéroport international de taille moyenne. Y arrivent presque exclusivement des caravanes organisées avec leurs groupes d'Allemagne, de France, d'Angleterre et des pays scandinaves. Ces touristes-là n'éprouvent qu'un seul désir : ils veulent se baigner et brunir durant deux, au grand maximum durant 3 semaines. A part cela, ils ont payé leur voyage jusqu'au dernier franc avant même d'avoir fait leurs valises. L'hôtel encaisse une quote-part qui n'a aucune mesure commune avec le confort qu'il doit offrir — bon gré mal gré — à ces touristes. Pour l'hôtel individuel, ce tourisme en groupes n'est point une affaire rentable, et pour la S.H.T.T. (Société Hôtelière et Touristique de Tunisie) aussi, le rendement reste faible. Ce qui manque complètement à ce tourisme des côtes et des plages, c'est l'arrivée en masses de touristes individuels qui amènent leurs femmes et leurs enfants en voiture sur les

plages tunisiennes pour y passer des vacances en famille, comme cela se produit n'importe où en Europe. C'est net et clair : le voyage en Tunisie par voiture est compliqué et coûte cher.

D'autre part, les touristes en groupes ne quittent guère leurs hôtels ; même les produits de l'artisanat local ne s'achètent — si achat il y a ! — que dans les boutiques des halls d'hôtel. Economiquement parlant, ce tourisme le long des plages, et surtout celui de Djerba, est une mauvaise affaire.

2^e zone : La ligne Médenine - Foum Tatahouine.

L'arrière-plan de la côte du sud tunisien est une steppe prédésertique et ne possède absolument rien de ce qui pourrait enchanteur un touriste. Une première faiblesse du tourisme sud-tunisien apparaît clairement : il n'y a pas d'arrière-plan géographique, y compris le manque total de sites culturels, qui pourrait servir à un touriste comme terrain de promenade dès qu'il se lasse un peu des bains de mer et de soleil éternels.

3^e zone : La ligne saharienne Douz - Tozeur - Nefta - Fort Saint.

Ces sites se trouvent à 300-400 km éloignés de la région côtière. Pour les touristes de plage, ces endroits sont pratiquement intouchables. On n'y accède qu'à travers de longs trajets épuisants en voiture, et cela sur des pistes de désert ! Mais par contre, ces oasis en plein Sahara disposent d'un grand charme exotique. « Douz », « Tozeur », « Nefta », c'est le grand Sahara des rêves d'enfance. Ici le désert s'offre à perte de vue à la manière dont Saint-Exupéry nous en a parlé. Il est même prévu d'y organiser des embuscades bédouines, exercées contre des caravanes de touristes, tout cela — évidemment — payé à l'avance !

Au fond du pays, dans l'extrême Sud, là où la Tunisie se faufile comme un long couteau presque clandestinement dans les gisements de pétrole d'Algérie et de Libye, une série de villages berbères très pittoresques se situent dans un romantique désert rocheux. A long terme, ce n'est pas à nier, cette région pourrait devenir relativement facile à atteindre par ce qu'on appelle le « tourisme saharien ».

M. Calpini voit le problème du tourisme sud-tunisien comme une conjoncture socio-économique, c'est-à-dire comme un tout ! Et pour revenir à Djerba, l'élément-clé de toutes ces considérations, les résul-

tats sont alarmants. Dans le cadre d'une étude à tirage limité il s'explique :

« Le troisième aspect à prendre en considération pour la réalisation des vœux du colloque de Zarzis, concerne le matériel humain, c'est-à-dire les nécessités *en personnel* d'un tel programme. Sur les 36 000 lits prévus pour le moment dans la zone Djerba-Zarzis, il y en a 20 000 dans les hôtels, dont 17 000 à réaliser. Même sans faire rentrer dans les calculs les employés indirects, seulement les employés directs des hôtels monteraient à 8 500 personnes. Par une demande d'une telle ampleur, le pourcentage de personnel local (actuellement aux environs de 75 %) risque de descendre en dessous de 50 %.

« Cela veut dire que les 50 % qui restent devront être importés d'autres zones du gouvernorat surtout.

« Si cela ne pose pas de grands problèmes pour le travailleur, pourvu que son niveau de vie soit meilleur que dans son lieu d'origine, il risque de créer des problèmes considérables pour le gouvernorat : certaines zones seront vidées de main-d'œuvre avec le résultat qu'elles seront appauvries progressivement et que les équipements prévus deviennent inutiles. Par contre, les zones touristiques seront surpeuplées par immigration, source certaine de nouveaux problèmes et de dépenses publiques considérables »⁶.

Ce mouvement est en pleine expansion, et il serait absurde de croire que l'exode désertique en direction de Djerba pourrait être freiné sinon stoppé par des mesures administratives, de sorte qu'on remédierait au manque de personnel à Djerba par la réimplantation de commerçants djerbiens vivant en dehors de l'île depuis des générations. Tous ces plans sont trop académiques pour qu'ils puissent fonctionner dans la réalité socio-politique d'un pays en voie de développement, où les nouvelles structures sociales et humaines continueront encore durant quelques dizaines d'années à lutter pour leur cadre définitif. Et il est peu probable que ces petits épiciers, dont les habitudes professionnelles se sont pétrifiées durant de longs processus séculaires, fassent tout d'un coup demi-tour pour reprendre le travail en tant que maçons, garçons d'hôtel, ou bien en tant que « papagalli ». Je ne crois pas à l'existence d'une telle mobilité sociale. Il est déjà surprenant — je l'avais constaté dans tous les hôtels de Djerba —,

6. CALPINI (Gustavo), Rapport d'étude sur la zone touristique Djerba et Zarzis, Bureau d'Etudes Calpini, Architectes, Urbanistes, Conseils auprès de la Société Nationale de Mise en Valeur du Sud Tunisien, Document No. BEAU 120 du 28/10/67, Houmt-Souk, Djerba, p. 6.

combien peu de djerbiens travaillent dans ce métier. Les barmen, les portiers, les comptables, les garçons, les cuisiniers — des directeurs d'hôtel n'en parlons pas ! — tous sont en grande majorité des tunisiens du Nord qui s'étaient en quelque sorte « exilés » à Djerba, suite à un contrat avantageux ou mobilisé par l'espoir d'y trouver d'une façon tout à fait agréable une belle épouse étrangère !

Evidemment, il ne faut pas généraliser. Qu'on n'oublie jamais à quel point ces fluctuations et changements de structures sont provisoires ! Personne ne saurait dire comment cette situation anémique trouverait un jour son équilibre adéquat. Mais il y a une chose dont nous sommes convaincus : un tourisme de plage artificiellement stimulé à Djerba ne pourra jamais résoudre le chômage des épiciers-djerbiens qui viennent de perdre leurs moyens d'existence. Car — abstraction faite de tout ce que nous venons de rappeler — c'est écrit dans les astres jusqu'à quand l'île de Djerba puisse encore profiter de la bienveillance des planificateurs dans les grandes entreprises touristiques en Europe, puisque ce sont elles qui mènent en quelque sorte l'avenir de Djerba par le bout du nez. Il n'y a qu'une solution pour contrecarrer ce danger permanent qu'un jour les sociétés touristiques laisseront tomber Djerba comme un jouet dont on aura marre : il faut créer un tourisme combiné, plage, sites, désert, qui serait certainement susceptible de fournir au Sud tunisien une infrastructure satisfaisante jusqu'à ce que d'autres projets d'investissement et de production aboutiront à une stabilisation économique et sociale de cette région.

Est-ce qu'il y a des djerbiens qui ont investi, concertant leurs actions avec l'idéologie du parti, récemment du capital dans le tourisme local de Djerba ? Dans l'affirmative on pourrait quand même approuver certaines mesures de la reconversion du commerce en Tunisie, étant donné que de tels capitaux libérés contribueraient à un assainissement de l'économie djerbienne.

C'est très délicat d'y trouver une réponse correcte. Parfois — durant quelques journées d'été — des centaines d'investisseurs potentiels — des tunisiens, des étrangers, des sociétés anonymes de toute provenance — demandent un soi-disant « droit d'option » pour une parcelle de plage auprès du délégué de Houmt-Souk. La plupart d'entre eux repartent et ne reviennent plus jamais. Mais il y en a d'autres qui font suivre l'action à l'option — et ils ont construit des hôtels, ou ils sont en train d'en construire. En mars 1968 le tableau⁷ fut le suivant :

HÔTEL	ÉTAT	LITS	PROPRIÉTAIRES	ORIGINE
1) Ulysse-Palace	achevé	250	avant Société Steigenberger maintenant S.H.T.T.	Allemagne Tunisie
2) Al-Djazira	achevé	200	Anane Anane	Houmt-Souk, Djerba
3) Hôtel Mertz	achevé	70	M. Mertz	Allemagne
4) Les Sirènes	achevé	230	Ben Mimoun, P.D.G. de la « Société Djerba »	Djerba
5) Médina	achevé	?	Dr. Hached, P.D.G. de la « Société du Gouvernorat ds Béja »	Béja, Nord tunisien
6) Sidi Zekri	projet	?	Adam Opel	Allemagne
7) Transtours	projet	?	Société Tunisienne de Transport, P.D.G. Ben Djemâa	Tunis et Djerba (Mahboubine)
8) non-défini	option	?	Cunningham	Angleterre
9) non-défini	option	?	Adam Opel	Allemagne
10) El-Bousten	achevé	400	Fourati	Hammamet, Nord tunisien
11) Sidi Baccour	projet	300	Barkallah	Houmt-Souk, Djerba
12) Sidi Baccour	option	300	Société Anonyme inconnue	Tunisie et Belgique
13) Sidi Baccour	option	400	non-défini	non-défini
14) Henchiri	option	?	Henchiri	Mahboubine, Djerba
15) non-défini	option	?	ESSO	U.S.A.
16) non-défini	option	2 500	S.T.B. (Société Tunisienne de Banque)	Tunisie, gouv.
17) non-défini	option	?	Lord Thomson	Anglet.
18) Tanit	achevé	500	avant Société Steigenberger, maintenant S.H.T.T.	avant Allemagne, maintenant Tunisie
19) Club Méditerranée	achevé	800	Club Méditerranée	France

20) non-défini	option	?	Banque de Tunisie	Tunis
21) Sidi Ali	projet	?	non-défini	non-défini
22) ouvert	option	2 000	Société Carthago (Banque des Pays- Bas)	Hollande
23) Sidi Slim	achevé	300	Ben Amara	Midoun, Djerba
24) Tourisme Jeune	achevé	150	gouvernorats	Tunisie, gouv.

Sur ces 24 unités — peu importe qu'elles soient réalisées, projetées ou tout simplement prévues par une option — 6 sont d'origine djerbienne. Les autres relèvent d'investisseurs non-djerbiens qui sont — fait curieux ! — pour la plupart des étrangers.

La même réflexion, calquée sur le nombre des lits présentés par ce tableau, donne l'impression suivante : Sur 8 400 lits au total les djerbiens fournissent 1 030. Etant donné que les projets « Trans-tours » et « Henchrii » ne nous apprennent rien quant à leur nombre de lits, nous supposons qu'ils puissent en construire dans les 600. La participation définitive des djerbiens à l'exploitation touristique de l'île s'échelonnerait donc à 1 630 lits.

En d'autres termes : Si on valorise la participation djerbienne sur le nombre des unités d'hôtel, elle est le quatrième du total. Si on analyse par nombre de lits, ce n'est qu'un cinquième. Sans avoir connu les capitaux exacts — ils font partie des secrets insulaires les mieux gardés ! — nous pouvons déduire de ces quelques renseignements une conclusion essentielle :

L'exploitation touristique de Djerba n'est pas une affaire des djerbiens. Et cela ne changera pas plus demain. Car de ces 24 unités d'hôtel 10 seulement sont achevées, tandis que plus de la moitié attend toujours sa mise en chantier. La thèse officielle du gouvernement tunisien prétendant que de grands capitaux djerbiens auraient trouvé leur chemin allant du commerce réformé vers le tourisme djerbien, nous semble être moins fondé que de relever d'une idéologie actuellement à la mode.

Wolfgang Slim FREUND

Forschungsinstitut

für Soziologie der Universität Köln.

7. CALPINI (Gustavo), Djerba - Plan d'aménagement touristique de la côte entre Sidi Mahrez et Aghir, Houmt-Souk, mars 1968.